

« Un cannabis social club est une bonne idée en soi »

POLÉMIQUE Le secteur défend ces regroupements d'amateurs, les politiques sont divisés

► L'Etat doit-il réguler le cannabis ?

► Après Mons qui pourrait accueillir un lieu de production et de consommation contrôlé, la question est posée.

Sur le terrain, les associations qui s'occupent d'assuétudes sont plutôt favorables aux « cannabis social clubs » (CSC). « C'est une bonne idée pour différentes raisons, explique Antoine Boucher, porte-parole d'Infor-Drogues en réaction à nos informations sur l'expérience pilote de Mons (*Le Soir* du 6 avril) : dans l'opposition, Georges-Louis Bouchez (MR) milite pour l'idée, le maire Elio Di Rupo (PS) dit vouloir la mettre en œuvre. C'est une bonne idée parce que le fait de cultiver ensemble permet aux gens de socialiser au lieu de rester chacun de leur côté. C'est ce qu'on a fait avec la loi Vandervelde pour l'alcool. Le but n'était pas de l'abolir ou de l'interdire, mais de favoriser la consommation sociale. Un des problèmes du cannabis, c'est justement qu'on renvoie systématiquement à des consommations solitaires et privées puisque l'espace public leur est interdit. »

Mais un CSC n'est pas un coffee shop, c'est un endroit où l'on cultive et on récolte le cannabis dans de bonnes conditions. Avec la directive cannabis, une personne peut en effet posséder un plant et détenir 3 grammes de haschisch sur lui. « Ce qui est important avec cette culture contrôlée et mise en commun, c'est d'éviter les effets néfastes », poursuit Antoine Boucher. Chaque plant cultivé dans une telle structure est répertorié et nominatif.

« Il y a aussi des gens qui viennent dans un but thérapeutique, car aujourd'hui, il est quasiment impossible de trouver du cannabis pour cet usage de manière légale en Belgique. Beaucoup n'ont d'autre choix que d'en dénicher au marché noir. Les cannabis social clubs ne favorisent pas la consommation ou la délinquance », continue Antoine Boucher qui ne comprend pas l'acharnement des autorités judiciaires envers ce genre d'initiative citoyenne.

« Avec cette culture contrôlée et mise en commun, on évite les effets néfastes »

ANTOINE BOUCHER, INFOR-DROGUES

« Bourgmestres et partis sont très frileux. Ils préfèrent se réfugier derrière des décisions de

justice. Ils n'osent pas prendre la responsabilité politique et ont peur de perdre les prochaines

élections. C'est vraiment une mauvaise compréhension des enjeux », estime encore le porte-parole.

« Le but des cannabis social clubs, c'est de sortir les gens de la clandestinité. Nous gérons la production et la distribution de plants pour les besoins de nos membres qui sont tous répertoriés. La production suit la demande, ce n'est pas une démarche commerciale mais une association de consommateurs. Tout le monde ne possède pas les bonnes connaissances ou suffisamment de place pour cultiver ce genre de plante », entame Michel Degens, porte-parole des cannabis social clubs d'Anvers (Trekt uw Plant) et d'Hasselt

(Mambo).

Avec ses 500 membres, celui d'Anvers (Borgerhout) est le plus grand et le plus connu. Il a été lancé en 2006 et ses fondateurs ont, à plusieurs reprises, été traduits en justice avant d'être finalement acquittés.

Aujourd'hui, les autorités communales anversoises – qui appliquent par ailleurs une tolérance zéro à l'égard des dealers – sont plutôt favorables à ce genre de culture contrôlée. « Tout fonctionne bien. Notre but, c'est de faire connaître notre

modèle et de montrer que c'est possible », explique Michel Degens.

A Hasselt, le Mambo social club est à la peine. « Les dernières poursuites ont été abandonnées par le parquet fin 2016, mais nous ne pouvons pas cultiver pour le moment », ajoute Michel Degens. La différence de traitement dépend en effet des autorités judiciaires de chaque arrondissement.

D'après Michel Degens, il y aurait une dizaine de social clubs en Belgique, même si certains ont dû fermer ou suspendre leurs activités comme à Namur ou Tournai. Certains sont connus parce qu'on en parle dans les médias ou parce qu'ils ont été poursuivis en justice, d'autres se font les plus discrets possible. « Il n'existe pas de registre pour les recenser », précise Michel Degens.

A l'instar d'Antoine Boucher, Michel Degens regrette aussi que les hommes politiques et les partis ne suivent pas les recommandations d'experts. « Le lobbying des familles d'Interbrew ou des firmes pharmaceutiques fonctionne beaucoup mieux que le nôtre, reconnaît Michel Degens. Les rares politiques qui prennent des décisions en faveur des cannabis social clubs sont des gens courageux. Au Canada, Justin Trudeau l'a fait. » ■

PHILIPPE DE BOECK

SANTÉ

Le cannabis n'est pas sans risques

Comme d'autres substances du même genre, le cannabis a des vertus thérapeutiques mais reste une drogue. Il peut donc

faire des dégâts comme le rappelait dans nos colonnes Paul Verbanck, directeur de l'Institut de psychiatrie et de psychologie du CHU Brugmann : « Le consommateur chronique voit son espérance de vie amputée de vingt ans... Le cannabis n'est pas un produit sûr et crée des problèmes chez au moins la

moitié des consommateurs. » Sans oublier le risque de problèmes psychiatriques chez des jeunes qui ont commencé à fumer vers 12-13 ans. A faible dose, le cannabis désinhibe, entraîne ivresse et euphorie, sentiment de relaxation, de légèreté. A forte dose, il a une action

hallucinogène qui peut se traduire par des épisodes délirants, des accès de violence ou une incoordination motrice. Il peut provoquer d'autres effets secondaires : nausées, troubles de la mémoire, perte de la notion du temps, crises schizophréniques, etc.

PH.DB.

réactions Les mayeurs soufflent le chaud et le froid

A Mons, on se bouscule pour revendiquer l'idée de créer un cannabis social club : dans l'opposition, Georges-Louis Bouchez (MR) tire le premier ; au mayorat, Elio Di Rupo (PS) explique que le chantier était avancé et ne s'arrêtera pas ; John Joos, au nom du « mouvement citoyen », renvoie aux projets déjà en œuvre sur le terrain. Quoi qu'il en soit, Mons, engagée, fait un peu bande à part. Ailleurs, on freine plutôt...

Auteur, comme député fédéral, de plusieurs propositions de loi dans ce domaine (par exemple sur la distribution contrôlée d'héroïne), Willy Demeyer (PS) confirme, en tant que bourgmestre de Liège : « Nous avons des contacts pour constituer chez nous un cannabis social club. Il y a une demande. Et pas seulement des jeunes. Des adultes tout à fait respectables

viennent me trouver pour me dire qu'ils gèrent bien leur consommation personnelle de haschisch mais que l'approvi-

sionnement est un gros problème, auprès de réseaux illégaux ou criminels évidemment, et ils me demandent de faire quelque chose. D'où le cannabis social club. Notez qu'à titre personnel, je ne suis pas favorable à tout cela. Mais comme responsable politique, j'ai des devoirs, et je suis un pragmatique.

reur du roi à Liège, avec qui je me suis entretenu, a une attitude extrêmement réservée. Au fond, je vois deux possibilités afin que les choses avancent : tenter encore de le convaincre ou changer la loi au fédéral, mais avec quelle majorité politique ? Alors en attendant, c'est le statu quo. »

Un statu quo dont ne se plaint pas Dominique Dufourny (MR), bourgmestre d'Ixelles, « tout à fait contre l'idée de créer un cannabis social club dans ma commune ». La li-

bérale-réformatrice y va : « Ce serait un pas vers la libéralisation : grave erreur. J'entends les partisans d'une telle entreprise expliquer qu'il y va de la santé publique, déplorant la mauvaise qualité du cannabis sur le marché actuellement... A cela, je réponds que le problème de santé, c'est le cannabis en lui-même ! Dont la consommation peut générer des maladies graves, comme la schizophrénie. Je connais personnellement quelqu'un qui est atteint parce qu'il fumait, c'est un drame pour la vie. »

Une fermeté « essentielle »

Dominique Dufourny convoque son parti, le MR : « Je sais que les Jeunes libéraux se sont prononcés en faveur de la libéralisation, je vois que Georges-Louis Bouchez s'est avancé à Mons... Mais à Ixelles, c'est tout autre chose, je ne suis pas d'accord. Ce n'est pas la ligne du parti, ferme sur ce point, et dans laquelle je me retrouve pleinement. »

MR elle aussi, déléguée aux compétences mayorales à Namur depuis que Maxime Prévot (CDH) a embrassé la carrière ministérielle wallonne, Anne Barzin est tout juste un peu moins intransigeante. Quoique : « Je n'ai pas été sollicitée pour créer un cannabis social club, mais quoi qu'il en soit, je n'y suis pas favorable. Pas du tout, même. Ce serait attirer des jeunes vers la consommation de drogue en général, c'est le risque en tout cas, et ce n'est pas souhaitable. A Namur, à côté de la politique de prévention, notre police est très active dans la lutte contre les dealers en règle générale, notamment en provenance des Pays-Bas. Cette fermeté, c'est l'essentiel, je pense. »

Georges-Louis Bouchez, les Jeunes MR ? « Ils ont le droit d'avoir leur opinion, je la respecte. Je ne la partage pas, et je crois savoir que mon parti n'est pas favorable à quelque forme de libéralisation du cannabis. » ■

DAVID COPPI